




BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Avenue des Arts 10-11, 1210 Bruxelles tel: 02/227.57.02 - fax: 02/227.56.99 Site internet : http://www.irceline.be	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ 
	
	

Bulletin d'information du samedi 27 août 2016 à 10h00

Ozone:

- **Hier vendredi 26 août** : concentrations d'ozone élevées, **dépassement du seuil d'information européen en 15 points de mesure dans l'est et le centre du pays**
- **Aujourd'hui samedi 27 août** : concentrations d'ozone élevées, **risque de dépassement du seuil européen d'information de 180 µg/m³ dans les zones où l'ensoleillement perdurera dans l'après midi**
- **Dimanche 28 août** : diminution des concentrations d'ozone, pas de dépassement du seuil d'information européen
- **Lundi 29 août**: amélioration sensible de la qualité de l'air. On ne prévoit pas de dépassements des seuils européens

OBSERVATIONS

Hier vendredi 26 août :

Hier vendredi 26 août, des concentrations d'ozone élevées ont été mesurées dans les réseaux de mesure des trois Régions. Le seuil européen d'information de 180 µg/m³ a été dépassé dans quinze points de mesure dans le centre et l'est du pays principalement (voir tableau ci-dessous). 180 µg/m³ est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée.

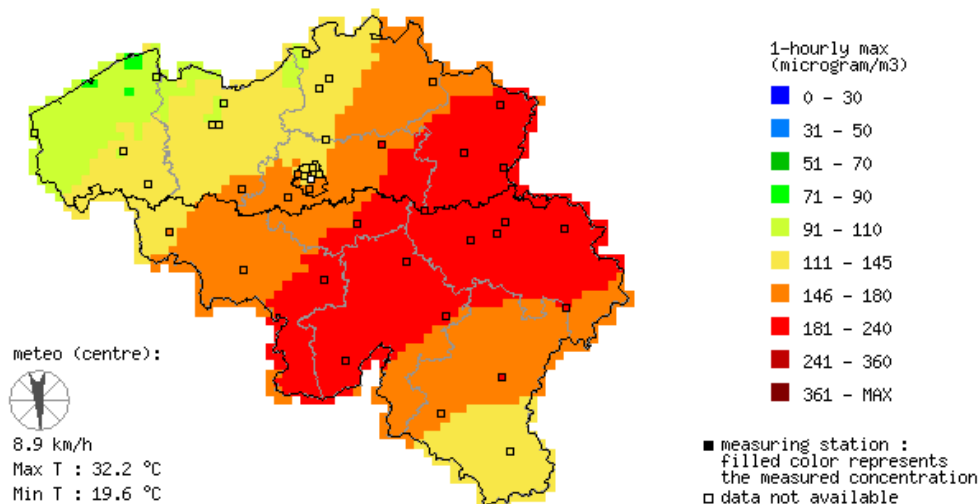
Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 213 µg/m³ (Gellik), en Wallonie 220 µg/m³ (Engis) et à Bruxelles 179 µg/m³ (Uccle).

Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m ³)	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m ³)
42N027	Bree	14h00 - 18h00	186 µg/m ³ à 17h00	172 µg/m ³ à 20h00
42N035	Aarschot	16h00 - 18h00	193 µg/m ³ à 18h00	170 µg/m ³ à 20h00
42N045	Hasselt	14h00 - 15h00	199 µg/m ³ à 15h00	168 µg/m ³ à 20h00
42N046	Gellik	13h00 - 18h00	213 µg/m ³ à 15h00	183 µg/m ³ à 21h00
42N054	Walshoutem	15h00 - 19h00	194 µg/m ³ à 17h00	180 µg/m ³ à 20h00
43N063	Corroy-Le-Grand	15h00 - 18h00	190 µg/m ³ à 18h00	172 µg/m ³ à 20h00
43N066	Eupen	16h00 - 19h00	212 µg/m ³ à 18h00	174 µg/m ³ à 21h00
43N073	Vezein	14h00 - 19h00	199 µg/m ³ à 18h00	181 µg/m ³ à 21h00
43N085	Vielsalm	18h00 - 20h00	196 µg/m ³ à 20h00	149 µg/m ³ à 23h00

43N093	Sinsin	17h00 - 19h00	189 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 18h00	157 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 23h00
43N100	Dourbes	17h00 - 21h00	202 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 18h00	179 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 23h00
43N113	Saint-Ode	21h00 - 22h00	181 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 22h00	154 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 24h00
43R221	Herstal	15h00 - 19h00	203 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 18h00	170 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 21h00
43R222	Liège (ISSeP)	15h00 - 16h00	204 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 16h00	140 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 18h00
43R240	Engis	14h00 - 20h00	220 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 16h00	194 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à 21h00

Le seuil européen d'alerte de $240 \mu\text{g}/\text{m}^3$ n'a pas été dépassé.

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Friday 26/08/2016



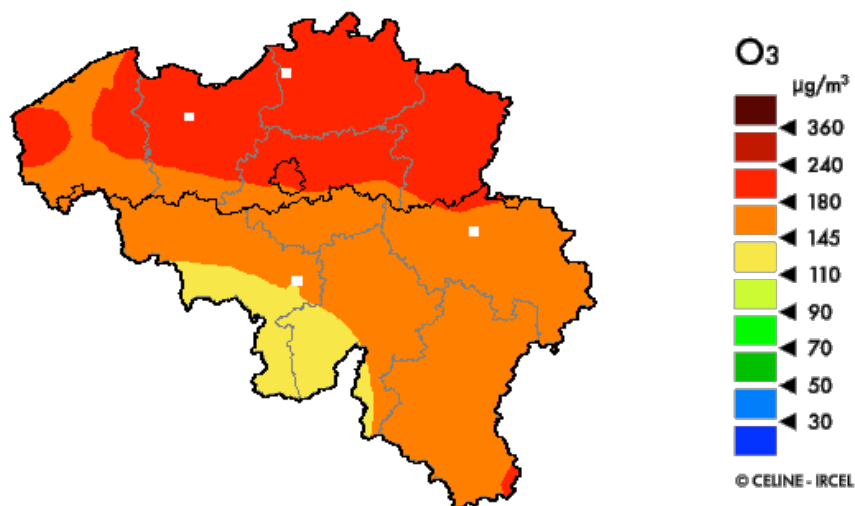
Concentrations horaires maximales mesurées le vendredi 26 août 2016

PREVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

Samedi 27 août:

Samedi, le temps sera à nouveau très chaud et ensoleillé mais en cours de journée des cumulus se développeront et pourront donner lieu à des orages localement. Les maxima seront compris entre 29 et 34 degrés. Le vent sera modéré de nord-est à est puis s'orientera de sud à sud-est. Ces conditions météorologiques, couplées à l'accumulation des polluants, seront à l'origine de concentrations élevées d'ozone sur l'ensemble du pays. Le risque de dépassement du seuil européen d'information de $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ demeurera élevé essentiellement dans le nord du pays.

- Concentrations maximales horaires prévues : généralement comprises entre 150 et $190 \mu\text{g}/\text{m}^3$, localement jusque $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$.
- Seuil européen d'information de $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$: *risque de dépassement du seuil européen d'information de $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ dans les zones où l'ensoleillement perdurera dans l'après-midi.*
- Seuil européen d'alerte de $240 \mu\text{g}/\text{m}^3$: pas de risque de dépassement.

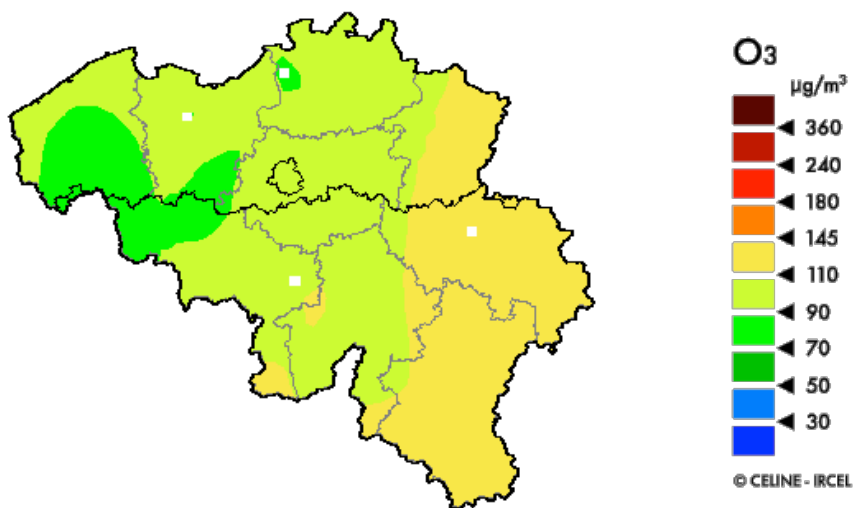


Concentrations horaires maximales prévues pour le 27 août 2016

Demain dimanche 28 août :

Dimanche, le temps sera assez ensoleillé. En cours de journée, des cumulus se développeront et pourront donner lieu à des averses et localement de l'orage, surtout dans l'est du pays. Les maxima seront compris entre 24 degrés à la côte et 30 degrés en Campine et en Gaume. Le vent sera modéré de sud-ouest à ouest. Les températures en baisse et l'augmentation du vent entraineront une diminution des concentrations d'ozone. Aucun dépassement du seuil d'information européen n'est donc prévu.

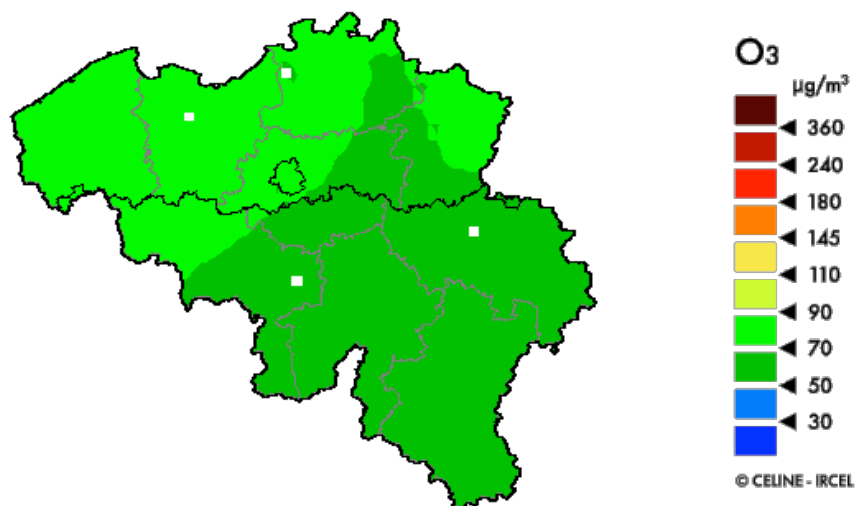
- Concentrations maximales horaires prévues : généralement comprises entre 90 et 120 µg/m³.
- Seuil européen d'information de 180 µg/m³: pas de risque de dépassement.



Concentrations horaires maximales prévues pour le dimanche 28 août

A partir du lundi 29 août :

Lundi, la nébulosité sera variable avec des averses qui transiteront sur le pays à partir de la mer du Nord. Il fera moins chaud que les jours précédents avec maximum 22 degrés dans le centre. Les températures plus basses et la nébulosité plus abondante contribueront à la diminution des concentrations d'ozone qui se situeront à un niveau habituel pour la période de l'année et ne devraient pas dépasser 80 µg/m³. Aucun risque de dépassement du seuil d'information européen n'est prévu.



Concentrations horaires maximales prévues pour le lundi 29 août

N.B. Les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur des modèles. Ces modèles possèdent une incertitude et les concentrations mesurées peuvent donc être différentes (supérieures ou inférieures) aux concentrations prévues.

DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi.

Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

En fonction des concentrations dans l'air ambiant, de la durée d'exposition, de la sensibilité des personnes exposées et de leurs activités, les symptômes suivants peuvent être observés :

- difficultés respiratoires, notamment lors d'efforts physiques importants ;
- éventuelle irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures ;
- toux chez les personnes sensibles ;
- augmentation de la fréquence et de la gravité des symptômes chez les personnes asthmatiques.

A titre préventif, les personnes particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique (enfants, personnes âgées, personnes souffrant de problèmes respiratoires...) doivent éviter les efforts physiques inhabituels et tout exercice en plein air entre 12h et 22h.

De plus, il est recommandé à chacun de s'abstenir de tout effort physique soutenu (par exemple le jogging) durant cette période.

Les concentrations d'ozone sont généralement inférieures de 50 % (valeur moyenne dépendant de l'aération et de la ventilation) à l'intérieur des bâtiments.

SEUILS EUROPEENS

La valeur cible européenne pour la protection de la santé est basée sur la valeur moyenne des concentrations sur une durée de 8 heures ; celle-ci s'avère pertinente pour étudier les effets de l'ozone sur la santé. Comme indiqué dans la directive 2008/50/CE, les maxima journaliers des moyennes glissantes des concentrations sur 8 heures ne doivent plus dépasser le seuil de 120 microgrammes/m³ plus de 25 fois par année civile (moyenne calculée sur 3 ans). L'objectif à long terme vise à ce qu'il n'y ait plus aucun dépassement de ce seuil. Pour ne pas être obligé d'attendre les 8 heures requises pour le calcul de la moyenne, les seuils d'information (180 microgrammes/m³) et d'alerte (240 microgrammes/m³) à la population sont exprimés en fonction de concentrations horaires.

Pour toutes les personnes qui effectuent des exercices physiques à l'extérieur, l'exposition aux concentrations moyennes sur 8 heures supérieures à 120 microgrammes/m³ peut occasionner temporairement une diminution des fonctions respiratoires estimées à :

Concentrations d'ozone moyennes sur 8 heures	Diminution estimée des fonctions respiratoires (**)
120 – 150	3 – 5 %
150 – 210	5 – 10 %
210 – 250	10 – 15 %
>250	>15 %

MESURES SUR LE TRAFIC PENDANT UN EPISODE DE POLLUTION

Les plans d'action établis par les Régions imposent des mesures sur le trafic (limitation de la vitesse à 90 km/h sur certains axes routiers et autoroutiers en Flandre et en Wallonie ; circulation alternée suivant les plaques paires et impaires à Bruxelles) **dès que des niveaux de pollution élevés en particules fines sont prévus**. Pour les prochains jours, de tels niveaux ne sont pas attendus.

Il est à remarquer que, si des mesures prises sur le trafic s'avèrent efficaces lors d'un épisode de pollution aux particules fines, de telles mesures ne le sont par contre pas pendant un épisode de pollution élevée par l'ozone (voir http://www.irceline.be/~celinair/french/pour_contre.html).

RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE DE MESURES

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire UV lors des chaudes journées et en présence d'importantes concentrations d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils (aussi appelés précurseurs). Les principales sources de ces précurseurs sont le trafic routier, la combustion dans l'industrie et le secteur domestique, ainsi que l'utilisation de solvants dans les activités industrielles et domestiques.

Sur base de l'analyse des concentrations observées en ozone et des résultats de modèles, il apparaît que des mesures limitées dans le temps et dans l'espace (par ex., des mesures locales au niveau du trafic prises uniquement lors d'un pic d'ozone) ne permettent pas de réduire les concentrations d'ozone, bien au contraire. En raison de la complexité des réactions photochimiques qui interviennent lors de la formation de l'ozone, il est illusoire de résoudre le problème de la pollution à l'ozone par de telles mesures qui, si elles sont spectaculaires, demeurent inefficaces et donnent au niveau de la population une fausse impression d'apporter une solution à la problématique de l'ozone.

Seules des mesures durables, drastiques et conduites à l'échelle européenne permettront de résoudre le problème de l'ozone à long terme. En pratique, chacun peut contribuer à la diminution des émissions de précurseurs d'ozone, notamment à travers les actions suivantes appliquées pendant toute l'année :

- Circuler à pied, à vélo le plus souvent possible
- Privilégier l'utilisation des transports en commun
- Pratiquer le co-voiturage
- Choisir une voiture plus économique du point de vue de sa consommation en carburant
- Veiller à l'entretien régulier de son véhicule
- Rouler calmement, en évitant les accélérations brusques
- Choisir des peintures à base d'eau contenant moins de solvants et ne nécessitant pas l'emploi de white spirit
- Choisir un mode de chauffage économique à haut rendement
- Faire contrôler et régler son installation de chauffage tous les ans par un spécialiste agréé
- Etc.

(**) La diminution des fonctions respiratoires est exprimée en fonction de la réduction du paramètre FEV1 (Forced Expiratory volume in 1 second), c'est-à-dire la diminution du volume d'air expiré pendant 1 seconde lors d'une expiration forcée.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En Région flamande :

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
 - Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <http://www.vmm.be>
 - Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <http://www.luchtkwaliteit.be>
- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*
 - Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <http://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

En Région bruxelloise : Bruxelles Environnement (IBGE)

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<http://www.bruxellesenvironnement.be>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

En Région wallonne : *Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC)* – Internet : <http://www.awac.be>

CONTACTS PRESSE

En Région flamande :

- VMM : Mevrouw Katrien Smet (woordvoerder) – tel. : 053/726.573 – GSM : 0473/99.28.70
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: de heer Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

En Région bruxelloise :

- Cabinet de la Ministre C. Fremault : Mme Kathrine Jacobs – tél. : 0474/62.40.43
- Bruxelles Environnement : Mme Julie Hairson – tél. : 02 / 775.79.29

En Région wallonne :

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Mme Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75

CELINE :

- FR : M. Philippe Maetz – tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL & DE : M. Olav Peeters – tél : 02/227.57.07 – GSM : 0494/11.31.88